



Edité le : 16/03/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 2

C.C. Lodévois et Larzac  
Service Eau Rivière Assainissement  
  
Espace Marie Christine BOUSQUET  
1 place Francis Morand  
34700 LODEVE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).  
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE24-35488		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2403-44729-1</b>	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DD DE L'HERAULT
<b>N° Analyse :</b>	00320705	<b>N° Prélèvement :</b>	00318925
<b>Nature:</b>	Eau à la production (turb>2)		
<b>Point de Surveillance :</b>	STATION DU MAS NEUF	<b>Code PSV :</b>	0000001158
<b>Localisation exacte :</b>	DEPART DISTRIBUTION - APRES UV		
<b>Dept et commune :</b>	<b>34 ROQUEREDONDE</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X :</b> 43,8124215600	<b>Y :</b>	3,1542139800
<b>UGE :</b>	2087 - CC. LODEVOIS ET LARZAC		
<b>Type d'eau :</b>	T2 - ESU+ESO TURB>2 POUR TTP >1000 M3J		
<b>Type de visite :</b>	P1	<b>Type Analyse :</b>	PARRP
<b>Nom de l'exploitant :</b>	COM. COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC 1 PLACE FRANCIS MORAND 34700 LODEVE	<b>Motif du prélèvement :</b>	S1
<b>Nom de l'installation :</b>	STATION MAS NEUF	<b>Type :</b>	TTP
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 13/03/2024 à 10h32 Réception au laboratoire le 13/03/2024 à 15h45 Prélevé par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INF Flaconnage CARSO-LSEHL	<b>Code :</b>	001025
<b>Traitement :</b>	UV		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 13/03/2024 à 15h59

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------	--------

.../...

Edité le : 16/03/2024

Identification échantillon : LSE2403-44729-1

Destinataire : C.C. Lodévois et Larzac

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Volume d'eau filtré	11PARRP	100	Litres	Concentration et IMC	NF T90-455		
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	11PARRP	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1	0 #
<b>Analyses parasitologiques</b>							
Oocystes de Cryptosporidium totaux	11PARRP	< 1	/100 litres	Concentration et IMC	NF T90-455	1	#
dont Oocystes de Cryptosporidium intègres	11PARRP	< 1	/100 litres	Concentration et IMC	NF T90-455	1	#
Kystes de Giardia totaux	11PARRP	< 1	/100 litres	Concentration et IMC	NF T90-455	1	#
dont Kystes de Giardia intègres	11PARRP	< 1	/100 litres	Concentration et IMC	NF T90-455	1	#

**11PARRP** ANALYSE (PARRP) PARASITES CRYPTO SUR RP (ARS11-2020)

Eau respectant les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Jean-christophe D'OLIVEIRA  
Directeur Qualité

